



Maisons-Alfort, le 26 novembre 2009

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de changement de nom
de la préparation phytopharmaceutique
RAJAH EC, n° AMM 2090071
en MANILLE**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par NUFARM S.A.S., relatif à une demande de changement de nom de la préparation RAJAH EC en MANILLE.

Considérant que la préparation RAJAH EC détenue par NUFARM S.A.S a une autorisation de mise sur le marché, n° 2090071, en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2019 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour RAJAH EC est bien identique à celle déclarée pour MANILLE;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de changement de nom de la préparation RAJAH EC en MANILLE, présentée par NUFARM S.A.S; la mise sur le marché de MANILLE doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit RAJAH EC.

Marc MORTUREUX